Communiqué de presse
UFC Que Choisir de l'Artois
12 Mars 2021

Double peine !

Les dernières décisions gouvernementales concernant le Pas de Calais nous incitent à nous interroger : Comment en est-on arrivé là ?

Au plan national, depuis 20, voire 30 années, nos gouvernants n'ont eu de cesse de paupériser l'hôpital public. Il fallait supprimer des lits, fermer des postes, limiter les achats de matériel, en un mot réduire les budgets.

Confronté à une crise inédite, le système hospitalier public est, aujourd'hui, exsangue et son personnel à bout de souffle. Pour avoir voulu économiser quelques dizaines de milliards d'euros sur deux ou trois décennies, le pays se voit contraint d'engager, en un an, une dette de plusieurs centaines de milliards.

Sur le plan de la vaccination, le constat est accablant : même si on laisse de côté le cas un peu particulier d'Israël, comment expliquer qu'un pays comme le Royaume Uni, proche tant sur le plan géographique que de sa population, voit 30% de sa population vaccinée alors que nous n'atteignons pas encore les 5% !

Au-delà de ce bilan calamiteux au plan national, on ne peut que s'interroger sur les plans régional et départemental. Les Hauts de France ont, en nombre de doses distribuées, un retard de 28% par rapport à la Nouvelle Aquitaine, une région de population comparable. 10% des habitants des Landes sont aujourd'hui vaccinés ; le Pas de Calais est à 3,8% (chiffres de Santé Publique France).

L'explication viendrait du critère retenu par le Ministère : la moyenne d'âge de la population. Les Hauts de France, et le Pas de Calais en particulier, ayant l'espérance de vie la plus faible du pays, mathématiquement notre moyenne d'âge est plus basse et l'on reçoit moins de vaccins. La double peine en somme !

Et ce ne sont pas les 10 000 doses supplémentaires annoncées par le Ministre pour notre département qui vont changer la donne. Elles ne représentent en effet qu'environ 1% des personnes qu'il conviendrait de vacciner au plus vite.

L'UFC Que Choisir de l'Artois demande, plus qu'un rééquilibrage, une véritable prise en compte des besoins de notre département. Des moyens exceptionnels doivent être attribués sans délai pour que nos aînés, nos soignants et toute la population qui le souhaite puissent bénéficier du vaccin. C'est à ce prix que le Pas de Calais pourra sortir de cette situation intolérable.

Jean-Pierre LHERMITTE
Président
UFC Que Choisir de l'Artois

Didier VANQUELEF
Référent Régional Santé
UFC Que Choisir HdF

Contact Presse : contact@artois.ufcquechoisir.fr
Tél. 06 81 74 63 42